



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 mai 2023  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

### **Renseignements fournis conformément à l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra- atmosphérique**

#### **Note verbale datée du 23 mai 2023, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur d'informer le Secrétaire général, conformément au paragraphe 1 de l'article 5 de l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 2345 (XXII) de l'Assemblée générale, annexe), de la découverte d'un élément constitutif d'un objet spatial sur le territoire japonais.

L'objet a été découvert sur la plage de l'île d'Okinoerabu, dans la préfecture de Kagoshima, le 27 avril 2023. Les autorités ont reconnu sur l'objet un motif qui semble être celui du drapeau national chinois, ainsi qu'une inscription en caractères chinois signifiant « conduit de ventilation ». L'objet est actuellement conservé par les services municipaux.

En application du paragraphe 1 de l'article 5 de l'Accord susmentionné, le Gouvernement japonais fait également part de cette découverte au Gouvernement de la République populaire de Chine.

